



PROCÈS VERBAL

COMITÉ DIRECTEUR

PV N°182 CD/15

REUNION DU : 27 Mai 2022 au District ou par visioconférence.

Présidence : Monsieur DURAND Daniel

Présents : Mesdames STORNO Pascale – TILLOL Pauline, Messieurs AUCAIGNE Patrick – AZZOUN Faouaz – BRUNEL Nicolas – DEGAND Frédéric – EL IDRISSEI Mourad - GUYON Dominique – PAGANT Jean-Marie – VALOT Noel

Invités : Messieurs DUPUY Gérard – LECHENET Keryann

Excusés : Mesdames MOITON Marie Pierre – Peggy SEURAT, Messieurs ABBEY Joël – CALZADA Gaëtan - DUPIN Yannick – LECOUR Bernard - THIBERT Jérôme

Absents : Messieurs BOTTOU Yves Patrick – MEROT Baptiste.

Début de séance à 18h40.

I – Approbation des Procès-Verbaux

PV N° 170 CD/14 du 29 avril et PV de l'Assemblée Générale Quetigny 2021 : Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

II – Informations diverses

Le District de Côte d'Or a besoin de bénévoles pour intégrer ses commissions départementales.

Si vous êtes intéressé(e), merci de candidater auprès du Secrétariat.

Distribution des buts A.N.S. : La distribution a été faite par Keryann Lechenet en cette fin Mai. Une nouvelle subvention 2022 a été effectuée pour d'autres clubs.

Présidence de la C.D.A. : Le Comité Directeur nomme Mourad El Idrissi président de la C.D.A. à partir du 1^{er} Juillet 2022. Il présentera sa nouvelle équipe lors d'un prochain Comité Directeur. La formation sera la priorité de cette nouvelle C.D.A. Le District de Côte d'Or remercie Gaëtan Calzada pour son travail sur plusieurs saisons au service de l'arbitrage et à la présidence de la C.D.A.

Nouveaux clubs saison 2022-2023 :

CLUB LIBRE

Après avis favorable de la LBFC et de la FFF
Olympique de Chaignay – N° affiliation 564261.

Club FUTSAL

Avis favorable de la LBF : Opposition Dijon Futsal

Copa Coca Cola : Dix équipes sont engagées chez les Masculins, quatre le sont chez les Féminines.

A.G. U.S.C.D. : Elle aura le vendredi 10 Juin à 19 heures. Noel Valot représentera le District.

III – Assemblée Générale Venarey les Laumes 2022

Vœux :

J.D.F 21 :

Nous ne pouvons pas faire de championnats commençants fin Septembre.

Les nouveaux règlements Jeunes (qui seront proposés à l'A.G. Venarey 2022) permettront aux équipes de changer de niveau entre les deux phases.

Il est important d'inscrire l'équipe de son club à son juste niveau.

Ruffey Ste Marie :

Le Comité Directeur valide ce vœu et le proposera à la prochaine Assemblée Générale :

« Pour une équipe D3 – D4 couverte par un arbitre (à condition qu'il aura fait son nombre de match minimum) une mutation supplémentaire sera accordée.

La deuxième partie du vœu n'est pas retenue par le Comité Directeur.

Dijon Poussots :

Vœu non recevable, les obligations d'équipes de jeunes sont une obligation fédérale, nous ne pouvons y déroger.

Le Président répondra par écrit aux autres questions.

Modification des Règlements (annuaire) : Les modifications proposées par le Secrétaire Général sont validées par le C.D.

Modifications des Championnats Jeunes : Les nouveaux règlements jeunes proposés par Pauline Tillol sont validés par le Comité Directeur.

Le Comité Directeur remercie Pauline Tillol et sa Commission Technique pour le très gros et dense travail effectué.

Communication aux clubs : Les révisions des règlements seniors et jeunes seront transmis aux clubs dans les meilleurs délais afin de permettre un retour par écrit avant le vendredi 17 juin.

Proposition de médailles : Le Comité Directeur valide les propositions de médailles pour l'Assemblée Générale.

Levée de la séance à 21 heures.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Secrétaire Général : Nicolas Brunel



Le Président : Daniel Durand

